



# Etude d'impact et suivi environnemental

## Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

**MO :** Canton de Genève, DI, OCGC, DAGP

**Lieu :** Communes de Genève, Meyrin et Vernier

**Contact :** M. Thierry Michel, 022 546 63 02

**Période :** 2002 - 2018

### Description du projet

Cette nouvelle ligne de tram urbain partiellement en site propre, réalisée par étapes entre la gare Cornavin à Genève et le site du CERN via le centre de la commune de Meyrin, offre une liaison de transport collectif entre le centre-ville de Genève et le secteur nord-est de l'agglomération genevoise. Tous les tronçons (Cornavin-Avanchets, Avanchets-Gravière, TC Meyrin et Direttissima) sont aujourd'hui réalisés et en exploitation (mai 2011).

Le projet du nouveau tram impose une intégration urbanistique et paysagère à travers Genève et Meyrin ainsi qu'une évaluation des impacts sur l'environnement et des propositions de mesures concrètes et réalisables pour réduire ces nuisances. Le projet, réalisé en 3 étapes distinctes, a fait l'objet d'un rapport d'impact - étape 1 (demande de concession), puis étape 2 (demande d'approbation de plans) pour l'ensemble du tracé du TCMC (10 km, 18 arrêts), pilotés par le bureau B+C Ingénieurs SA en collaboration avec le pool de mandataires GI-C3 (B+C / CSD / Trafitec / SEDE / Architecture et Acoustique / Montena / Résonance). Tous les domaines environnementaux ont été traités : air, bruit, eaux, sol, sites pollués, déchets, flore, faune, paysage, forêt, rayonnements non ionisants, accidents majeurs, aménagement du territoire, monuments, etc.

Dans le prolongement de l'étude d'impact, un mandat de suivi environnemental de réalisation (SER) pour l'ensemble du tracé a été réalisé par le bureau B+C Ingénieurs SA, en collaboration avec le bureau CSD Ingénieurs conseils SA. B+C a piloté les étapes 2 (Les Avanchets - Jardin-Alpin) et 3 (Meyrin-Village-CERN).

Deux compléments de tracé (tronçon Douane et Direttissima) ont aussi fait l'objet d'études d'impacts complémentaires, ainsi que les objets associés (CMS En Chardon des TPG, bassin de rétention-filtration du lot 3, nœud ferroviaire/3<sup>e</sup> voie TPG - rte de Meyrin).

### Prestations réalisées

#### Etudes de l'impact sur l'environnement (REP/RIE étapes 1 et 2)

Evaluation des impacts pour l'ensemble des domaines de l'environnement et définition des mesures de protection de l'environnement (y c. reconstitution et remplacement).

- Caractérisation de l'état actuel, de l'état initial et de l'état futur sans projet pour les différents domaines.
- Matrice d'évaluation des impacts environnementaux.
- Evaluation des impacts du projet par domaine en phase d'exploitation et de réalisation.
- Définition de mesures de protection et remplacement par domaine.
- Proposition de cahier des charges et recommandations pour le suivi environnemental de la phase de réalisation (SER).

DAP obtenues en août 2006 (tracé), janvier 2010 (Direttissima), mai 2010 (tronçon douane), mai 2011 (bassin rétention), août 2012 (CMS en Chardon) et juillet 2015 (3<sup>e</sup> voie tram rte Meyrin) et juillet 2017 (nœud ferroviaire).

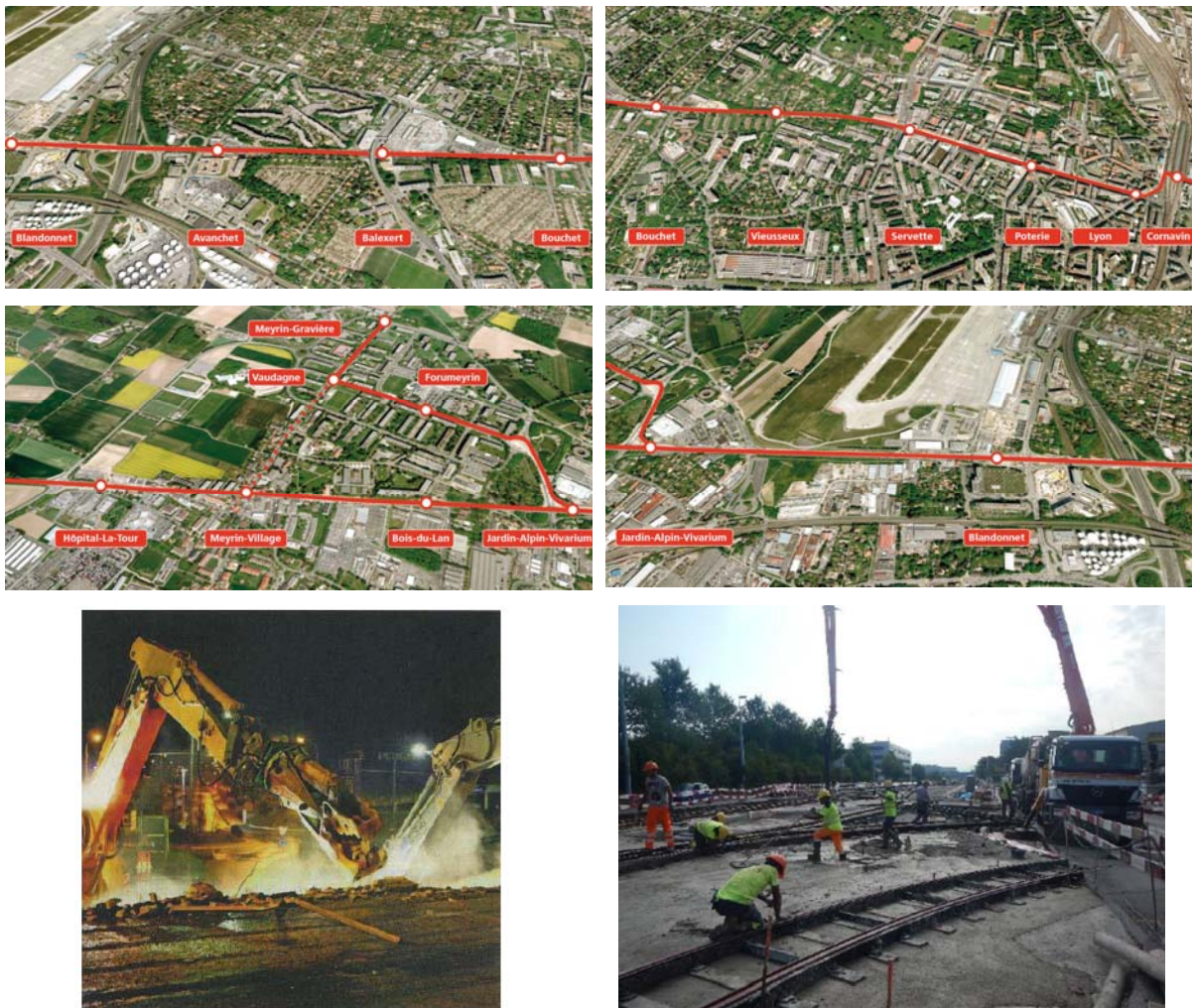
Montreux	Aigle	Lausanne	Genève
Av. du Casino 45 CP 400 1820 Montreux 2 Tél. 021 966 10 80	Place du Marché 6 CP 435 1860 Aigle Tél. 024 468 10 80	Av. Gratta-Paille 2 1018 Lausanne Tél. 021 616 17 24	Rue des Grand'Portes 2 1213 Onex Tél. 022 312 06 50

### Suivi environnemental de la phase de réalisation (SER)

Les travaux du TCMC, repartis sur une durée de près de 5 ans (3 étapes, 8 lots, 7 consortiums), ont fait l'objet d'un suivi environnemental complet en milieu majoritairement urbain, avec pour prestations :

- Définition des conditions particulières, suivi hebdomadaire du chantier, notes de suivi et recommandations.
- Suivi des travaux spéciaux (parois moulées, forages, clouage, jet grouting, hydrodémolition).
- Anticipation des problèmes et conseils au MO, à la DT et aux entreprises pour l'application des prescriptions environnementales et éviter les plaintes des riverains.
- SER selon la norme VSS 640610b ; suivis spécifiques pour air, bruit, eaux de chantier, sols, sites pollués, milieux naturels et néophytes.
- Suivi des charges du dossier PAP avec bilan dans rapports finaux lors de la mise en service.

B+C a suivi la procédure de l'avant-projet à la mise en service. Sa fonction en tant que coordinateur général et spécialiste environnemental a été reconnue. Prestations réalisées à parfaite satisfaction du MO et des autorités cantonales.



*Travaux de démolition de nuit du pont de Feuillasse*

*Bétonnage des futures voies, nœud ferroviaire*